

Lyon 6^e Arrondissement, le 28 janvier 2025

CHI LES HOPITAUX DU LEMAN

A l'attention de **Monsieur IVAN**
3 AVENUE DE LA DAME BP 526
74200 74203 THONON LES BAINS CEDEX

**RECEPISSE DE DECLARATION D'EXERCICE D'UNE ACTIVITE NUCLEAIRE
A DES FINS MEDICALES**

Réf.: [1] Articles L. 1333-4, R. 1333-19 à R. 1333-21, R. 1333-39, R. 1333-40 et R. 1333-41 du code de la santé publique

[2] Décision n° 2018-DC-0649 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 18 octobre 2018

[3] Votre déclaration référencée **DNPRX-LYO-2025-0838** effectuée à la date du 28 janvier 2025 sur le portail
<https://teleservices.asn.fr>

Numéro de dossier Sigis : **D740119**

Numéro de récépissé de déclaration : **CODEP-LYO-2025-006574**

L'Autorité de sûreté nucléaire accuse réception de votre déclaration concernant :

- la détention et l'utilisation d'appareils électriques générant des rayons X
 - à des fins de radiodiagnostic (médical, dentaire) ou médico-légal ou de recherche biomédicale

La liste des appareils électriques émettant des rayonnements ionisants, dont la détention est déclarée à ce jour dans le cadre de l'exercice de votre activité, figure en annexe du présent récépissé de déclaration.

Tout changement concernant le déclarant (la personne morale ou la personne physique selon le cas), tout changement d'affectation des locaux, toute modification du nombre d'appareils détenus ou de la nature de l'activité déclarée, doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration de votre part sur le portail <https://teleservices.asn.fr>.

Tout changement de conseiller en radioprotection doit faire l'objet d'une information de l'Autorité de sûreté nucléaire sur le portail <https://teleservices.asn.fr>.

Toute cessation définitive d'activité doit faire l'objet d'une déclaration de votre part sur le portail <https://teleservices.asn.fr> au moins un mois avant la date prévue de cette cessation.

Par ailleurs, la délivrance du présent récépissé ne préjuge pas de la conformité des appareils et des locaux déclarés au regard de la réglementation en vigueur.

Le présent récépissé annule et remplace le récépissé de déclaration référencée **CODEP-LYO-2020-053528**.

ANNEXE AU CODEP-LYO-2025-006574

Les activités déclarées sont réalisées dans les locaux ci-dessous :

Type d'activité	Catégorie (utilisation principale)	Site et localisation	Nb. total d'appareils	Dont mobiles
Dentaire	Appareils de radiologie dentaire fixe	service d'imagerie RDC	1	0
Pratiques interventionnelles radioguidées	Appareils mobiles transportables de radiologie	Bloc opératoire 1er étage	3	3
Radiologie conventionnelle	Appareils d'ostéodensitométrie	service d'imagerie RDC	1	0
Radiologie conventionnelle	Appareils de mammographie	service d'imagerie RDC	1	0
Radiologie conventionnelle	Appareils mobiles transportables de radiologie	depot garage HS	1	1
Radiologie conventionnelle	Appareils mobiles transportables de radiologie	service d'imagerie RDC	2	2
Radiologie conventionnelle	Appareils de radiologie poste fixe hors scanner	service d'imagerie RDC	2	2

FIN DU DOCUMENT
